



Verviers
Capitale wallonne de l'Eau

www.verviers.be

BUDGET 2013 & PERSPECTIVES 2014-2018



26 mars 2013



Verviers
Capitale wallonne de l'Eau

REMERCIEMENTS :

- A l'Administration , son service des finances et particulièrement Mmes BROHEZ et FAULISI, M. le Receveur Marc FONDEUR et le Secrétaire Communal Pierre DEMOLIN.
- A mon collègue, Pierre MOSON.



Qu'est-ce qu'un budget ?

Le budget communal prévoit l'ensemble des recettes et dépenses qu'une commune va effectuer durant une année civile complète, du 1er janvier au 31 décembre.



Budget = prévision
Comptes = réalisation



BUDGET ORDINAIRE

=

Dépenses et recettes généralement récurrentes et incontournables pour le bon fonctionnement de la commune et des services au citoyen.

Exemples :

- Traitements du personnel
- Produit des taxes et redevances.
- Remboursement en capital et en intérêts de la dette



BUDGET EXTRAORDINAIRE

=

Les dépenses et les recettes exceptionnelles
qui concernent les investissements.

Exemples :

- Gros travaux de réparation de bâtiments ou de voiries
- Achats d'immeubles
- ...



Le service ordinaire

RECETTES ORDINAIRES

- Recettes de prestations = revenus générés par les prestations de services communaux et par la gestion des biens communaux
EX : cérémonies de mariage, locations d'immeubles ou de terrains communaux, recettes d'exploitation de services communaux
- Recettes de transferts = recettes pour lesquelles la commune ne fournit aucune contrepartie directe
EX : taxes et redevances en provenance des entreprises, des ménages ainsi que des subsides provenant des pouvoirs supérieurs
- Recettes de dette = intérêts perçus sur les capitaux placés, dividendes ou participations aux bénéfices d'exploitation d'entreprises publiques



Verviers
Supra de castro de Ver-

Le service ordinaire

DEPENSES ORDINAIRES

- **Dépenses de personnel** = soit près de 45 % du budget communal annuel
- **Dépenses de fonctionnement** = couverture de l'activité courante des services communaux
- **Dépenses de transferts** = subventions aux entités consolidées ou certaines associations para-communales ou intercommunales.
- **Dépenses de dette** = remboursement des emprunts et investissements de la commune



Verviers
Supra de castro de Ver-

Le service extraordinaire

RECETTES EXTRAORDINAIRES

- **Recettes de dette** = sommes empruntées par la commune auprès des organismes financiers pour assurer ses dépenses
- **Recettes de transfert** = subsides émanant de pouvoirs supérieurs
- **Recettes d'investissement** = fonds propres de la commune et provenant de ventes de biens, de charges d'urbanisme ou d'une partie du service ordinaire qui aurait été spécialement affectée au service extraordinaire.



Le service extraordinaire

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

- **Dépenses d'investissement** = sert par exemple à la construction ou la rénovation d'infrastructures culturelles ou sportives, à l'achat de véhicules, à la réfection des voiries, etc
- **Dépenses de transferts** = sert par exemple à aider une entreprise à se doter d'un équipement lourd
- **Dépenses de dettes** = sert par exemple à rembourser anticipativement et de manière exceptionnelle un emprunt de manière à résorber la dette.



REVENUS

Les communes se financent essentiellement grâce à :

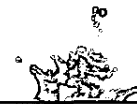
- **Moyens financiers permanents** : impôts et taxes, dotations, redevances
- **Moyens financiers complémentaires** : emprunts

Les **revenus fiscaux** sont de 2 types distincts :

- **Impôts, taxes et redevances spécifiquement communaux** instituées à l'initiative des communes et gérées par elles, de la mise en place au recouvrement.
- **Additionnels aux impôts instaurés par l'Etat fédéral ou les entités fédérées.**



Focus sur les finances publiques verviétoises



PERIMETRE

- Consolidé : Ville, CPAS, Zone de Police, RCA, ...
- Elargi : CHPLT, CCRV, Aqualaine,





Verviers
Capitale wallonne de l'Eau

PARAMETRES

- Evolution des recettes inférieure à celle des dépenses
- Nouvelles charges considérables en matière de pensions
- Perspective d'un compte 2012 négatif
- Affaiblissement de la trésorerie
- Créances non confirmées (pool SRI)
- Poids relatif des dépenses sociales
- Indicateurs socio-économiques
- Déficit récurrent des entités consolidées

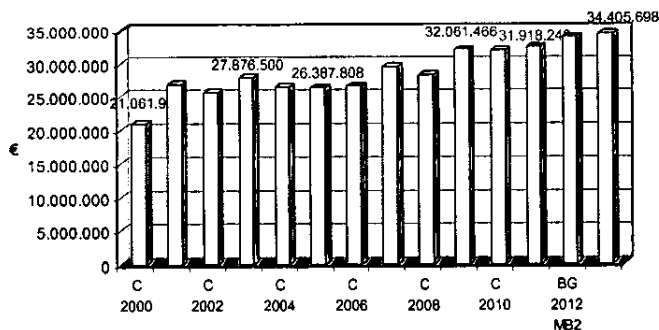


Verviers
Capitale wallonne de l'Eau

RECETTES

RECETTES FISCALES GLOBALES

Evolution des recettes fiscales globales 2000/2013

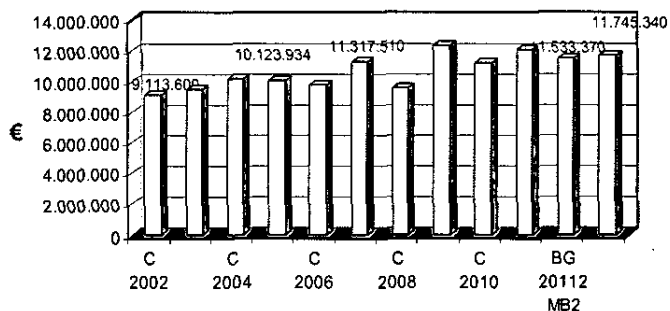




RECETTES

IPP

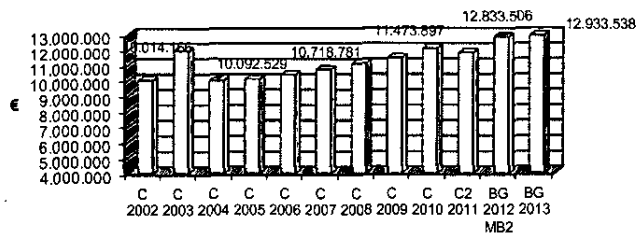
Evolution des recettes de la taxe additionnelle à l'IPP
2002/2013



RECETTES

PRECOMPTE IMMOBILIER

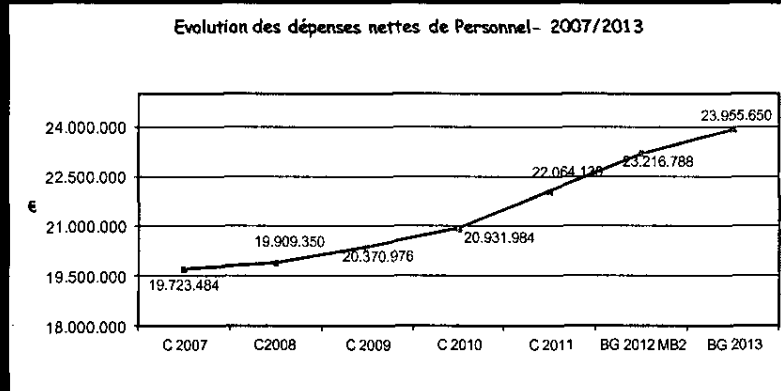
Evolution du produit des additionnels
au Précompte immobilier 2002/2013





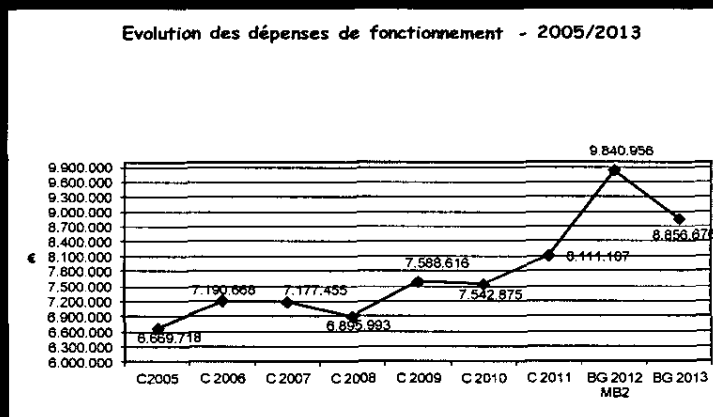
DEPENSES

DEPENSES DE PERSONNEL



DEPENSES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

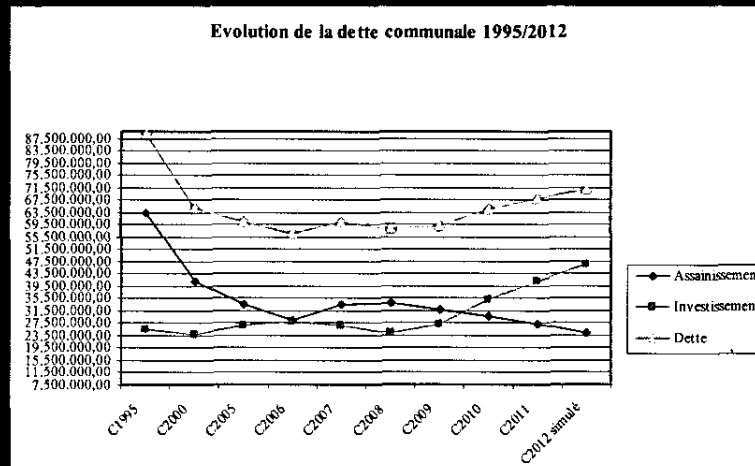




Verviers
Capitale wallonne de l'Eau

DEPENSES

DEPENSES DE DETTE



Verviers
Capitale wallonne de l'Eau

**Travail en 2 temps sans PROCRASTINER
pour autant :**

- Budget 2013
- Plan quinquennal
- Mesures structurelles avant fin juin 2013

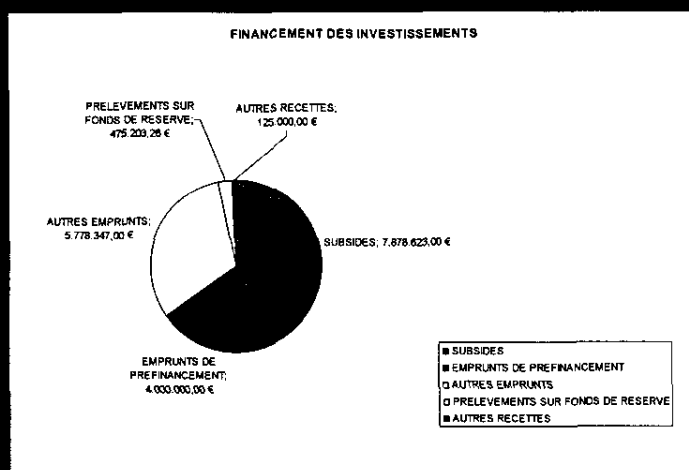


BUDGET EXTRAORDINAIRE

Investir tout en stabilisant les charges de la dette !



DEPENSES EXTRAORDINAIRES



Budget global	18.257.173,26 €
Part Ville	10.378.550,26 €



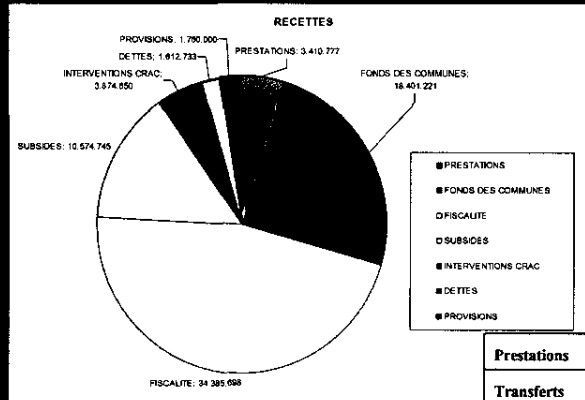
Parmi les dépenses extraordinaires, pointons :

FEDER 2007-2013 - Projet VERDI	6.967.000,00
Sécurisation et aménagement des écoles communales	1.035.000,00
Immeubles rue Spintay (côté impair) - Acquisition	250.000,00
Réfection des escaliers de Sainte-Julienne	220.000,00
Parc d'activité économique urbain Intervapeur - Abattoir - Travaux d'équipement (voiries, égouttage...)	220.000,00
CCR Théâtre - Etudes préalables	120.000,00
CCR Théâtre - Mise en conformité de l'installation électrique	25.000,00
Acquisition de vélos électriques pour les services communaux	15.000,00
Eclairage du Parc Godin et de la Place du Marché	80.000,00
Acquisition d'une partie du terrain du Brévent	30.000,00



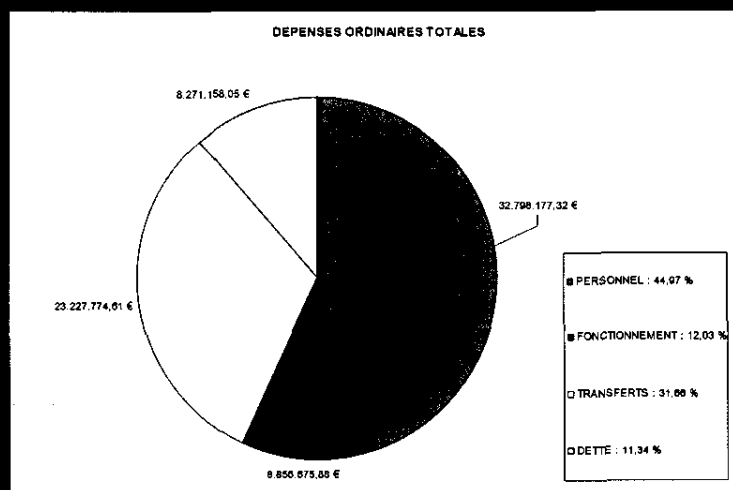
Budget ordinaire 2013

RECETTES



Prestations	3.410.777,36	3,25%
Transferts	67.963.013,49	92,74%
	1.612.733,25	4,01%
sous-total	72.986.524,10	100,00%
prélèvements	1.760.000,00	
Total	74.746.524,10	

DEPENSES

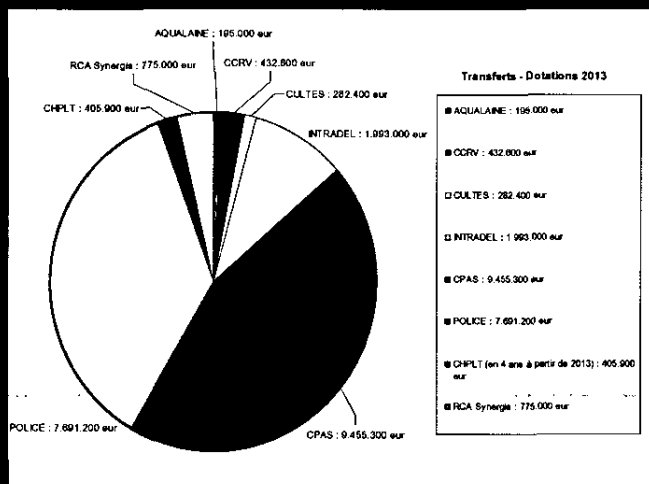




Verviers
Capitale wallonne de l'Est

DEPENSES

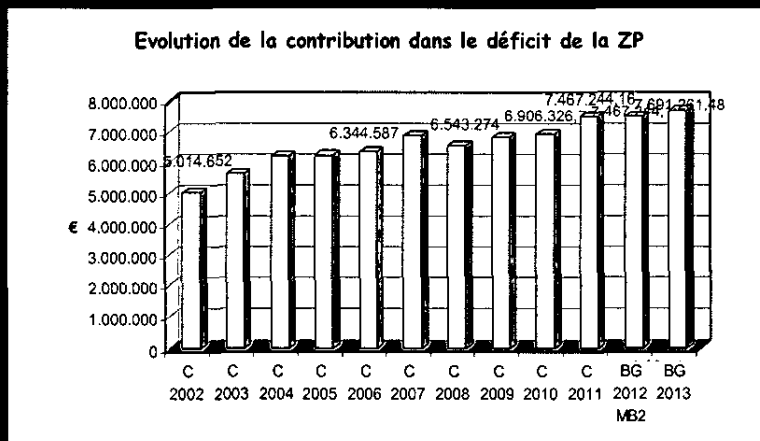
PRINCIPAUX TRANSFERTS



Verviers
Capitale wallonne de l'Est

DEPENSES

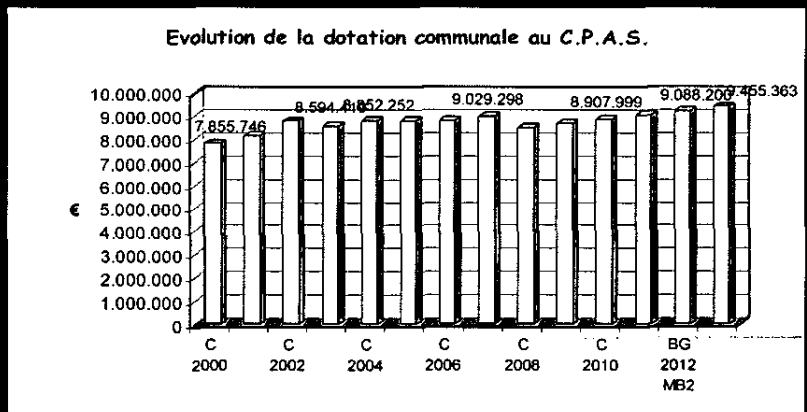
ZONE DE POLICE





DEPENSES

EVOLUTION DE LA DOTATION AU CPAS



EXERCICES ANTERIEURS



EXERCICES ANTERIEURS

Inscription de la cotisation de responsabilisation à l'ONSSAPL
pour 1.560.000 € !

Dépenses	1.870.564 €
Recettes	805.995 €
RESULTAT EXERCICES ANTERIEURS	- 1.064.568 €



EXERCICE PROPRE



EXERCICE PROPRE

Principales mesures :

Réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement	984.000 €
Augmentation sous contrôle de la masse salariale	+2,7%
Majoration de recettes (fête du sacrifice, service des étrangers, brocante, prêt de matériel, location de salles...)	100.000 €
Intervention en faveur du CHPLT	405.000 €
Réduction de la subvention à la RCA et à Aqualaine	150.000 €
Maintien d'une subvention à Futurofoot	46.000 €
Nouvelle aide à la formation des jeunes basketteurs	15.000 €
Subvention pour le championnat du monde de tennis de table	20.000 €
Allocation majorée pour projets culturels	24.000 €



EXERCICE PROPRE

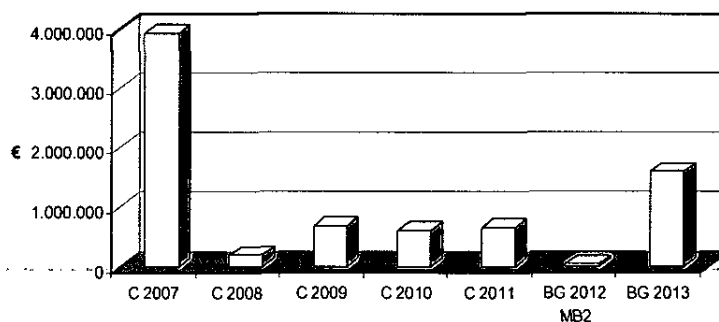
Recettes	74.726.524,00
Dépenses	73.133.785,86
RESULTAT EXERCICE PROPRE	1.592.738,00

Utilisation exceptionnelle des provisions à concurrence de
1.760.000 € !



EXERCICE PROPRE

Evolution du résultat de l'exercice propre 2007/2013



RESULTAT GLOBAL



Verviers
Capitale wallonne de l'Esu

EXERCICE GLOBAL

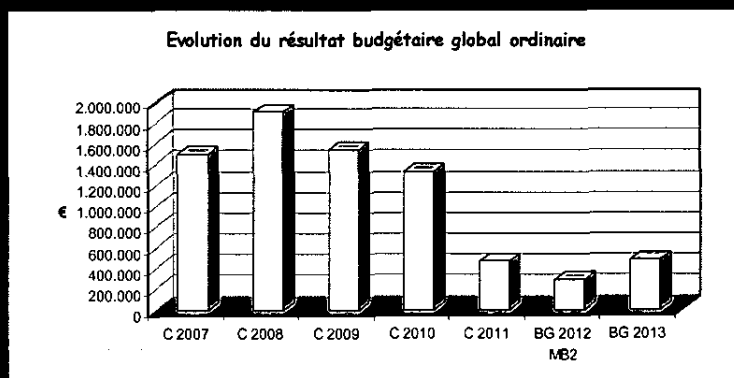
Dépenses	75.532.519 €
Recettes	75.052.297 €
RESULTAT EXERCICE GLOBAL	480.221 €

Inscription aléatoire d'un montant de **479.000 €** relatif aux créances SRI, réclamées à Dison et Jalhay

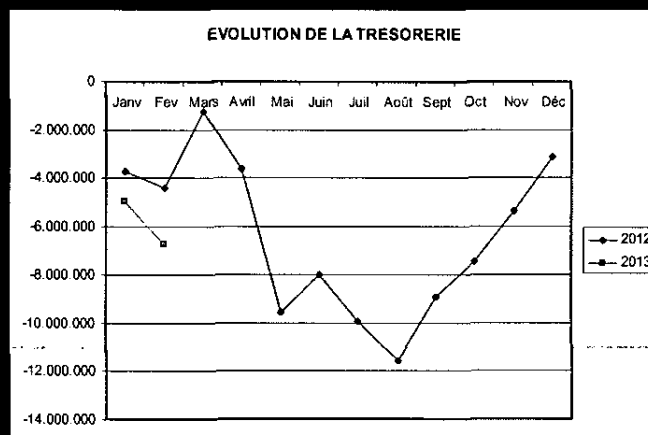


Verviers
Capitale wallonne de l'Esu

Résultat global



EVOLUTION DE LA TRESORERIE



Face à ce constat :

- Quels sont les défis à relever ?
- Quelles sont les incertitudes ?
- Quelles sont les mesures à prendre ?



DEFIS A RELEVER

- **Garantir l'équilibre structurel en 2015**
- **Assurer l'équilibre au terme des 5 exercices budgétaires**
- **Faire face aux charges futures prévisibles en matière de pensions**
- **Etre prêt à faire face aux éventuels problèmes financiers qui découleraient de l'échec dans le dossier Citymall**



CRAINTES ET INCERTITUDES

- **Evolution du dossier Citymall**
- **Bénéfice des fonds européens et régionaux**
- **Délai de récupération des créances SRI et avis définitif des tutelles**
- **Effets co-latéraux des mesures fédérales et régionales**
- **Clôture du compte 2012 de la Ville et de ses entités consolidées (RCA et ses infrastructures sportives , CCRV , ...)**
- **Evolution des cotisations de pensions**
- **Perspectives financières de la Zone Vestre , du CHIPLT ,**



**Parce que nous ne pouvons pas
dépenser l'argent que nous n'avons
pas et que nous n'aurons pas ,
il est urgent de prendre des mesures
structurelles dès aujourd'hui !**



MESURES STRUCTURELLES

ENGAGEMENT DU COLLEGE :

- 1. Minimum 1.300.000 € d'économies**
- 2. Deadlines :**
 - Décisions : 24 juin 2013
 - Effet à 100 % : 01.01.2014
- 3. Anticipation et intégration dans le plan quinquennal**



MESURES STRUCTURELLES

Propositions concrètes :

- **Actualisation des plans de gestion de la Ville, du CPAS et de la Zone de Police**
- **Réduction intelligente et concertée des dépenses de personnel : objectif 2% d'économies sur la masse salariale.**
- **Indexation limitée des subventions aux entités consolidées (CPAS : 1 %, Police 2%).**
- **Révision du plan d'entreprise de la RCA.**
- **Gestion des infrastructures culturelles par la RCA & Restructuration du CCRV.**



MESURES STRUCTURELLES

- **Limitation du coût relatif du futur PCS dès 2014**
- **Regroupement à terme des services généraux de la Ville et du CPAS dans la future Maison du Citoyen**
- **Vente et valorisation de biens communaux (y compris CPAS)**
- **Application généralisée des principes du prix coûtant et du coût vérité (fête du sacrifice, service des étrangers, garderies, ...)**
- **Enveloppe fermée pour les cultes à partir de 2014**
- **Mise en œuvre du système de conteneur à puces**



Corollairement

- La Majorité devra aussi examiner en profondeur les effets pervers des mesures prise en matière de cotisation de pensions.
- Elle devra proposer un système dit du 2ème pilier ou toute autre solution afin de garantir à tous ses travailleurs l'équité sociale à la retraite et y réserver les moyens ad hoc !
- A défaut de faire rêver, la Majorité se veut réaliste et responsable !
- La situation est inquiétante mais pas désespérée.
- Que chacun prenne la pleine mesure de la situation et s'efforce d'apporter sa pierre à la reconstruction de l'édifice !



www.verviers.be

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Conseil Communal du 26 mars 2013**BUDGET COMMUNAL*****Intervention de Muriel TARNION - Chef du Groupe PS***

Habemus pecunae ratio, nous avons un budget !

Ce n'est pas, ma foi – qui n'est pas bien grande –, l'arrivée tardive de votre budget qui me fait m'exclamer de la sorte mais bien l'incroyable surprise de voir cette majorité forcée, condamnée à s'entendre, coucher sur le papier un projet de budget 2013 dont la lecture a provoqué, au sein des membres du PS, la même réaction que la presse mondiale, lorsque le cardinal Tauran annonçait que Jorge Mario Bergoglio était le nouveau pape : un grand blanc!...

Je dirais même plus, c'est un BROUILLON soumis à de multiples corrections, véritablement incomplet et très approximatif, car si ce budget se doit d'être votre feuille de route pour 2013, cet objectif vous l'avez délaissé.

Le projet est le brouillon de l'avenir. Parfois il faut à l'avenir des centaines de brouillons. Votre majorité aurait été bien avisée de suivre ce conseil de Jules Renard au lieu de présenter aux Verviétois un budget indigne d'une ville comme la nôtre.

Prenons par exemple le néant budgétaire sur les 1,8 millions à trouver pour juin, découlant du nouveau contrat de gestion préparé avec le CRAC et la Région Wallonne.

Vous nous prévoyez aussi des diminutions drastiques des dépenses liées aux énergies et même jusqu'à couper de 50 pourcent les prévisions liées aux mesures contre la neige. César Breuwer est-il devenu un Dieu comme Jules, son illustre prédécesseur ? Ce qui expliquerait sa capacité à agir sur le soleil, les vents et les tempêtes afin qu'ils soufflent au gré de ses prévisions budgétaires.

Pour le reste, vous semblez avoir totalement oublié votre déclaration de politique générale, déjà peu ambitieuse. Lorsqu'on voit l'indigence de votre programme d'aide au monde associatif on se demande où était le CDH ? Qu'elles soient sportives, culturelles, interculturelles ou sociales, les asbl verviétoises verront le soutien communal diminué, voire dans certains cas totalement évaporé. Sans compter qu'à l'avenir, tous les services qu'on leur apportait seront facturés. C'est la mort assurée pour les plus faibles d'entre elles.

Là fumée blanche qui s'élevait au-dessus de l'Hôtel de Ville au soir du 16 octobre 2012, celle qui annonçait un changement de cap, un renouveau tant attendu, la concertation au centre de la méthode et une gestion rigoureuse s'est très vite transformée en charbon actif. Le climat délétère au sein de votre majorité est sans précédent. Ça facilite certainement notre travail d'opposition, ça fait les choux gras des médias, mais les Verviétois ne méritent pas cela.

Au moment où l'on s'interrogeait tous sur la solidité de votre majorité, nous avons assisté à un spectacle stupéfiant sur le budget. Le huis clos de vos conclaves est un concept que vous ne connaissez pas. D'abord, contre toute déontologie politique l'Echevin, Président, Bourgmestre ff et futur Député, en charge du budget lance à la plèbe, la veille des joutes, ses décisions et intentions sur toute une série de matières, comme si les jeux étaient faits et les négociations pipées d'avance. Ensuite le Bourgmestre en titre, pas Président du Conseil et peut-être bientôt ancien Député, qui dans son "Ça" profond jetterait volontiers son collègue de droite dans la fosse aux lions, mais son "surmoi" dominant l'invite à entreprendre un recadrage certes inédit mais surtout énervé. Ce qui illustre avec force le fossé qui se creuse entre vous.

Vos dissensions apparaissent chaque jour plus évidentes, votre modèle de travail est incompatible, vos priorités sont antinomiques. Quand l'un se régale d'effets d'annonce sans lendemain, par exemple rien au budget pour renforcer l'alphabétisation, l'autre se défend d'une capacité de travail inversement plus élevée que sa volonté de communication. Mais au final, le résultat est le même : rien de sérieux ne se décide au Collège.

Quant à la mort du RBC Verviers-Pepinster, elle illustre à merveille le problème dans lequel Verviers est tombé. Ce problème, c'est vous.

Pendant des mois, vous avez été incapables de vous décider. Vous avez préféré afficher au grand jour vos divisions par médias interposés plutôt que de défendre le projet de Ville qui devrait justifier votre coalition. Mais ce projet pour Verviers, avouez-le, n'existe pas. Les Verviétois avaient besoin de gestionnaires pour gouverner la Ville et ils ont reçu des magiciens, essayant en permanence de donner l'illusion qu'ils travaillent pour l'intérêt de la Ville alors qu'ils ne font que s'adonner à un bricolage circonstanciel censé pallier les nombreuses lacunes.

La conséquence de tout ça, c'est la perte de confiance grandissante des acteurs économiques, sportifs et culturels. Si les dirigeants du RBC Verviers-Pepinster avaient reçu directement un soutien clair de la nouvelle majorité, leur garantissant un partenariat sur le long terme, il est fort à parier que l'aventure ne se serait pas terminée si brutalement. Mais, comme à votre habitude, vous avez préféré les tergiversations, en ne plongeant pas directement la convention de partenariat entre la Ville et le Club, entraînant une lassitude bien légitime chez ceux qui se sont battus pendant des années pour leur passion. On a également constaté votre absence de volontarisme et d'initiative pour tenter de trouver une solution à ce problème. Ceci témoigne-t-il d'une volonté de votre part de tuer ce club ? Je suis certaine que non, mais ça reflète à tout le moins votre incapacité à gérer une Ville et les enjeux qui lui sont propres.

Cette cacophonie me rappelle un autre dossier, c'est évidemment celui de City Mall. Ce dossier qui devait être réglé début décembre ne fait même pas l'objet d'un consensus entre vous, en témoigne la polémique liée à la suppression de la trémie.

L'auditeur du Conseil d'Etat devrait rendre son avis rapidement. Si cet avis, qui devrait préfigurer le futur arrêt, devait s'avérer négatif, comment croyez-vous que le promoteur réagira ? Après 10 ans de procédures et de frais, il a le malheur de tomber sur une majorité communale qui n'est même pas capable de décider si elle est favorable ou non au projet tel qu'il est actuellement présenté. La vérité, c'est que vous faites peur aux gens qui voudraient investir à Verviers.

Pire, près de 9 millions d'euros de fonds FEDER pourraient devoir être remboursés si le projet devait tomber à l'eau. Comment le budget pourra-t-il absorber cela ? Pensez-vous sérieusement que Verviers pourra s'en remettre ? Ca serait simplement le coup fatal porté à notre Ville.

Depuis votre entrée en fonction, le redéploiement de Verviers est coupé net. La Ville revivait et vous êtes occupés, avec un certain brio, à la tuer.

Cela dit, heureusement que le projet Crescendo à l'Ouest et la revitalisation de la rue de Heusy à l'Est ont été bouclés avant votre arrivée car il y aurait à parier qu'ils seraient mal en point.

Pour le reste, vous vous étiez engagés à ne pas augmenter les grands impôts. Sur ce point nous pouvons nous réjouir, vous avez respecté votre promesse. Mais pernicieusement vous avez augmenté toute une série de recettes liées à des prestations au bénéfice des citoyens. Vous n'en êtes pas à votre première trahison Monsieur l'Echevin des Finances.

Même inquiétude pour notre fonds de réserves minutieusement alimenté d'année en année. En une fois vous y puisez 1.760.000 euros, soit près de la moitié de ce fonds. Du jamais vu ! Dire que vous vous targuez de rigueur budgétaire.

Quant aux travaux, nous cherchons toujours les allocations qui concernent les actions que vous voulez mener dans les villages qui composent notre belle Cité. Stembert est particulièrement délaissé. Je ne peux l'accepter et mon Leup de voisin, Michel Halleux, doit en avoir sa mèche qui tombe.

Enfin, ce qui nous touche peut-être encore davantage, nous Socialistes, c'est le sort que vous réservez à notre personnel communal. Les économies que vous escomptez sur le non remplacement des départs naturels se feront sur le dos des autres travailleurs qui verront leur charge de travail augmenter. Ce que vous prévoyez dans le plan quinquennal est encore plus désastreux pour les emplois dans notre Administration. Jean-Francois Istasse va nous expliquer cet avenir sombre en détails. Tout ça en ignorant purement et simplement la concertation syndicale. Vraiment, mais où est le CDH ? Monsieur Piron, comment pouvez-vous laisser passer cela ?

On se croirait flottant sur le Concordia frôlant d'énormes rochers budgétaires, économiques et sociaux sans les voir se rapprocher. En cas de naufrage le capitaine restera-t-il à bord ?

Budget ordinaire 2013 : provisoire et inquiétant

Tout d'abord, merci aux échevins Breuwer et Moson, ainsi qu'au receveur et aux services, pour toutes les réponses fournies aux nombreuses questions techniques que nous avons posées.

Dès lors, après le grand oral pour le nouvel échevin du budget en commission, vient l'heure du jugement devant le conseil communal.

Il faut savoir que c'est le 37^{ème} budget dont j'ai à connaître, ayant été élu le 1^{er} janvier 1977 dans cette assemblée... C'est vous dire si j'en ai vu de toutes les couleurs et de toutes les sortes...

Certes la crise redouble autour de nous et la croissance a disparu. Nul ne peut vous en faire le reproche. Néanmoins je vous octroie une cote sévère...

7/20. A revoir en deuxième session... Et encore, c'est parce que nous voulons encore croire à une amélioration de votre part. Le groupe PS est dur mais juste, vous allez le voir. Nous n'agissons pas par rancune de « ne pas y être ». Nous sommes plutôt consternés par le budget laborieux que vous avez déposé, après moult conclaves et marchandages. Personnellement, j'aurais certainement refusé de déposer dans cet état un tel budget provisoire, inachevé et peu professionnel... si j'étais toujours échevin des finances...

Alors venons-en aux chiffres. Cela avait pourtant bien commencé : 1,5 million € de boni à l'exercice propre 2013. Mais il faut vite déchanter.

Vous êtes immédiatement tenus d'inscrire 1,5 million € pour les cotisations de pensions du personnel communal. Adieu le beau boni ! Vous me direz que toutes les communes doivent faire de même, c'est une loi, et que c'était prévu depuis 2 ans. C'est exact. Mais permettez-moi alors de dire que nous n'aurions pas réagi comme vous et surtout laissez-moi vous rappeler un fait.

Dans la législature 1994-2000, alors que j'étais échevin des finances, un grand audit avait été réalisé par une société extérieure indépendante (BSB si je me souviens bien) sur l'état de nos finances. Il concluait déjà sur l'enjeu qu'il jugeait stratégique que constituait les pensions. Il y a près de 20 ans l'audit nous conseillait de capitaliser dans une caisse autonome. Je me vois encore

plaider pour cette solution devant la majorité de l'époque : PSC-PS... et Freddy Breuwer (VA). C'est le bourgmestre PSC qui trancha alors pour l'affiliation à l'ONSS-APL. Décision funeste. Je me vois encore dire que c'était une vision à courte vue que nous paierions cher plus tard... Le moment est venu et les faits me donnent raison, malheureusement... En outre les montants inscrits sont provisoires et risquent encore de s'alourdir en septembre prochain. Et ils sont récurrents et à la hausse pour les prochaines années !

Soit dit en passant, tout ceci ne règle en rien le vrai problème que constitue la pension des agents contractuels... Les communes flamandes passent massivement, actuellement, dans le 2^{ème} pilier. Qu'allez-vous faire ?

Avec les antérieures, le boni global de la Ville est donc de 480.221 €. Un niveau trop bas ! Surtout en début de législature !

Ce résultat final est d'autant plus insuffisant que vos recettes ont augmenté, grâce surtout à un supplément de plus d'un million € de dotation du fonds des communes de la Région wallonne.

Ce résultat est d'autant plus inadmissible que, pour y arriver, vous avez plongé la main lourdement dans le trésor que nous vous avons légué. En effet, alors que nous avons déjà des budgets très difficiles à boucler, nous avons constitué au fil des ans des provisions à hauteur de 4,3 millions € (170 millions de FB) ! En trois mois vous vous êtes permis de retirer 1.760.000 €, soit plus de 40 % ... en une fois ! Je me souviens des protestations, sur ces bancs, de mon ami Michel Halleux, chaque fois que nous touchions aux provisions... que nous alimentions par ailleurs !

Ce geste ne restera pas impuni ! En vidant les provisions vous touchez à la trésorerie, déjà très difficile, de la Ville. Vous allez obliger le receveur à procéder à de nouveaux emprunts de trésorerie pour assurer le paiement des dépenses courantes. Vous devrez payer des intérêts sur ces emprunts et alourdir ainsi les dépenses...

Autre danger, en parlant de la trésorerie. 1 million € est consacré au budget extraordinaire aux écoles. Fort bien ! Mais vous êtes obligés de financer cet investissement par des subsides de la Fédération Wallonie-Bruxelles soit que

vous n'avez pas encore obtenus soit qui seront payés avec retard, parfois avec beaucoup de retard, parfois jamais ! Cela aura un coût !

Votre résultat réel, hors provision, est donc un déficit de plus d'un million €, 2% du budget.

Mais ce n'est pas tout. Notre analyse détaillée montre que vous avez sous-évalué certaines dépenses et transferts et que le déficit réel est encore nettement supérieur ! Et je ne parle pas des 479.000 € (2011+2012) de recettes du pool des services d'incendie que la Tutelle ne manquera pas d'annuler comme elle le faisait à notre égard...

Or vous savez qu'il est illégal qu'une commune dépose un budget en déficit ! Votre budget risque donc d'être illégal et voilà pourquoi, à votre place, j'aurais refusé de le signer !

*

* *

Entrons dans le budget.

Cotisations de pensions comprises, les dépenses de *personnel* représentent environ 46 % des dépenses totales. C'est intenable ! J'y reviendrai.

J'épinglé en passant que la Ville n'a toujours pas d'ingénieur directeur depuis le départ de M. Reul,... quelle économie sur un poste pourtant essentiel ! Par contre, ceci dit en passant, une conseillère provinciale MR, proche du 1^{er} échevin, est prise en charge par le budget communal...

Les non-remplacements devraient donner une économie de 300.000 €... nous verrons au compte...

Vous avez essayé de vous rattraper sur les *dépenses de fonctionnement* : - 10 %... sur papier. Et là c'est du n'importe quoi. C'est ainsi, par exemple, que les dépenses d'électricité, de gaz et d'eau ont été diminuées dans pratiquement tous les budgets particuliers. Ou encore vous diminuez les allocations de lutte

contre la neige et le verglas (35.000 au lieu de 80.000 €)... Vous êtes fâchés avec la météo ! Vous pouvez certes inscrire n'importe quels chiffres avec le soutien automatique des conseillers communaux cdH-MR réduits au silence. Mais vous serez rattrapés par les factures réelles et je vous donne déjà rendez-vous aux modifications budgétaires, sinon au compte de l'exercice 2013, pour constater les dégâts que vous aurez causés...Votre budget est irréaliste !

En parlant des dépenses de fonctionnement j'épinglerai quelques allocations :

- Dans les dépenses culturelles je note avec plaisir une augmentation des subventions aux festivals de Jazz, de chorales et Paroles d'Hommes. C'est un bon choix. Mais où sont passées les grandes ambitions culturelles de l'échevine de la culture, annoncées avec fracas en janvier ? Elles se résument, en réalité à 24.000 €. C'est un pétard mouillé ! La montagne accouche d'une souris !
- Quelques pauvres budgets sont attribués, après marchandages, à certains échevins pour distribuer des cadeaux. Je viens de parler des 24.000 € de l'échevine de la culture, je pourrais ajouter les 30.000 € de l'échevin de l'économie et du commerce (à quoi cet argent va-t-il servir ???) et les 10.000 € attribués à une coquille vide, la Maison des Sports, ou encore les 23.000 € supplémentaires attribués à la discrétion de l'échevin des sports pour des « initiatives et projets sportifs »... pour aider une école libre, Saint Michel, en particulier ! Et les autres ? Et alors que le subside au Basket Verviers-Pepinster est raboté...
- Vous en revenez donc au fait du Prince alors que par notre politique – tant décriée - de création d'ASBL nous ouvrons ce domaine de la gestion communale à l'opposition et à des associations et des personnes privées... le cas de Vivo est emblématique de votre nouvelle politique de retour à la gestion interne et fermée...
- Contrairement à ce que vous annonciez dans la DPC, l'information au public et le bulletin communal passent de 61.500 € à 41.700 €...
- Tout est à l'avenant : entretien de matériel, de voiries, de trottoir... Ainsi le curage des avaloirs passe de 40.000 à 30.000 € (- 25 %)...
- Nous épinglerons aussi la diminution des subsides ou leur suppression pure et simple pour de nombreuses associations (comités de jumelage, FOSODER, CVPS et j'en passe...)

- Je regrette que le budget consacré à l'ULG, dans son partenariat avec la Ville, soit réduit au minimum, ces opérations rencontrant de plus en plus de succès... J'en viendrais à croire que vous avez surtout comme préoccupation d'effacer tout ce qui a une empreinte PS/Desama dans le budget. Je mesure aussi toute la frustration qu'a du ressentir le MR au Collège avec nous pendant 6 ans !

Quant aux dépenses de *transferts*, elles montrent votre irresponsabilité et votre amateurisme. Vous n'octroyez que 3 % à la Zone de Police et 2 % au CPAS, alors que ceux-ci sont également atteints par la problématique des cotisations de pensions. Et la police aura à supporter en outre le traitement du commandant Adan-Dester, qui est de retour et dont toute la presse a parlé. Vous pensez mettre à genoux le CCRV, que je préside toujours pour quelques semaines, mais je vous réserve une surprise. Surtout, vous mettez virtuellement en faillite, à terme, et vous pouvez l'inscrire dès à présent dans vos tablettes, la RCA Synergis (- 114.000 €) dont tout le monde reconnaît l'utilité et dont les dépenses reviendront, par un effet boomerang ... à la Ville ! La RCA est 100.000 € en dessous du plan de gestion actuel. Intenable ! Aqualaine voit sa subvention réduite de 220.000 à 195.000 €... Autant de problèmes potentiels et à venir...

Permettez-moi d'épingler l'augmentation, par contre, des subsides aux fabriques d'églises de 18.000 €. La Presse, a déjà relevé avec ironie que cela était dû à l'inattention du Collège... A corriger sans faute dans les prochaines MB !

Autre défaite du cdH à l'égard du monde associatif mais aussi des jeunes. L'allocation, tant décriée (pour son insuffisance) par le cdH dans l'opposition relative aux mouvements de jeunesse passe de 5.000... à 4.000 € ! Sans commentaire !

Pour ce qui concerne la *dette*, vous bénéficiez (comme je l'ai été) de taux historiquement bas... Mais attention au retour de manivelle en cas de hausse ! En passant, vous pouvez nous remercier d'avoir fait baisser la part des

dépenses de dette par rapport à l'ensemble des dépenses de 20 à 11 % en 15 ans...

Voyons du côté des *recettes*...

Vous parlez toujours de redevance de stationnement... Mais où en est la concession ? Pourquoi ne pas reprendre la recette de concession plutôt que la taxe ?

Vous nous avez expliqué les difficultés rencontrées par l'indicateur expert immobilier de la SPI pour établir les corrections indispensables entre les propriétaires. Je suppose que vous avez pris contact avec vos amis MR à la Province à ce sujet. L'objectif était en effet de mutualiser les communes. Je ne vois rien à cet égard. L'objectif était bien d'améliorer, comme vous aimez à le répéter, la justice fiscale !

L'augmentation de la taxe sur la délivrance de documents administratifs me laisse dubitatif... Qu'allez-vous faire ? Taxer lourdement les demandes des étrangers comme à Anvers ?

Et la redevance pour la délivrance de permis d'urbanisme, qui va presque doubler... Et c'est nous qui étions affublés de la réputation de « rage taxatoire »... Mais je reconnais que le Bourgmestre MR de Herve nous a largement battu dans cette catégorie !

*

* *

Vous voulez rester à *l'équilibre structurel* en 2015, comme la Tutelle l'exige. Fort bien. Pour cela vous avez annoncé en commission **un nouvel effort dit structurel (pas de one shot) de 1,8 million € avant le 24 juin prochain (dans moins de 3 mois).**

La droite exige une réduction des dépenses et refuse toute augmentation des grandes taxes. Ce budget n'est pas violet, comme le montre la couleur de sa

couverture. **Il est franchement bleu/ MR/ Breuwer !** Je reconnais qu'il faut un certain courage pour le faire... On le voit dans la quasi-disparition de la politique interculturelle dans le budget... Mais où est le cdH ?

Ce que je vous reproche c'est d'avancer des chiffres budgétaires mais ne jamais dire ce que vous allez faire concrètement !

Vous ne voulez augmenter ni les additionnelles, ni la taxe « poubelle », fort bien. Dans le cas de la taxe poubelle c'est, d'ailleurs, assez stupide : pourquoi se limiter à ne couvrir le coût réel qu'à 98 %, même si c'est autorisé, et ne pas demander aux verviétois 100 % du coût réel ? Tout le monde le comprendrait. Surtout dans la situation budgétaire actuelle !

D'autre part, en continuant à bloquer les projets immobiliers dans la périphérie, vous vous privez de recettes nouvelles qui seraient bien nécessaires.

Et quelles dépenses va-t-on alors supprimer ? A moins d'aller encore puiser dans les provisions, la réponse est claire. Ni dans les dépenses de fonctionnement, déjà sous-évaluées, ni dans les transferts, qui mettent déjà certaines entités consolidées en faillite, ni sur la dette. **La victime est toute désignée : il ne reste, pour l'essentiel, que le personnel ! J'attire son attention : ce sont les agents qui vont devoir payer la facture de votre prochain plan de gestion !!! A bon entendeur...**

*

* * *

Venons-en au ***plan quinquennal (tableau de bord du plan de gestion 2013/2018)***. Là ce n'est plus de la consternation que nous éprouvons mais de l'inquiétude !

En recettes de transferts, vous y allez fort ! Vous prévoyez que City Mall vous versera 406.771,00 € (c'est précis !) à partir de 2016. Compte tenu de la durée du chantier pouvez-vous me préciser quand vous comptez procéder à la cérémonie de la première pierre ? Vous prévoyez aussi que l'indicateur-expert immobilier vous rapportera 105.000 € la même année (c'est toujours aussi

précis, vous devez avoir une boule de cristal !). Le hic c'est que cela fait 511.000 € de recettes inscrites en 2016 pour un résultat global de 135.128,87 €... Je n'invente rien ! **Vous pouvez donc déjà annoncer le retour des déficits structurels dès 2016 sinon avant ! Vous pensez que la Région wallonne va vous laisser faire cela ?**

C'est dire la valeur qu'il faut accorder à ce tableau de bord et à ses prévisions...

Plus grave. On sait que 46 % des dépenses réelles sont des dépenses de personnel.

En 2014, vous prévoyez 0,5 % d'index au lieu de 2,8 %. C'est vous qui l'écrivez ! On peut d'ailleurs lire en toutes lettres sur votre tableau ciblé sur « budget 2014 – traitement Personnel communal statutaire (hors pompiers) » ces mots étonnants – je cite intégralement : « **diminué en 2014 taux à 0,5 % pr faire gain de 600.000 eur en 2014 (2% salaire en moins) taux de 0,5 %** ». Quel aveux ! Que répondez-vous ??? Je suppose que rien de tout cela n'a été concerté avec les organisations syndicales ! Gênant !

Alors soit on liquide du personnel, outre les départs naturels, soit on n'accorde plus les augmentations barémiques, soit on effectue un saut d'index, soit on fait une diminution de 2 % des salaires comme vous l'écrivez, soit on fait tout... **Dites-nous : quand va commencer le bain de sang social ?**

Vous comprendrez dès lors que nous nous demandons à quoi a servi le long « conclave » de votre Collège budgétaire interminable. En tout cas pour nous il n'a produit qu'une fumée sombre aussi sombre que le noir de jais !

Je vous remercie,

Jean-François Istasse



CONSEIL
COMMUNAL

Budget Extraordinaire 2013 : brouillon et sans ambition

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

Ce soir, pour le groupe socialiste, je vais intervenir sur le Budget Extraordinaire, un budget qui, paradoxalement, est un budget à double face. Face positive, je reconnais que vous faites un effort important pour les écoles et, malheureusement, face négative, ...c'est à peu près tout !

Vous avez décidé d'investir un petit plus de 100€ par habitant alors que vous auriez pu monter plus haut. Investir, c'est vouloir donner de l'ambition. Investir, c'est semer pour récolter et à Verviers, investir, c'est avant tout relancer.

Je vais m'attacher à citer quelques exemples où manifestement vous n'avez pas saisi les enjeux pour Verviers. Si je le comprends aisément pour le CdH, endormi pendant les six dernières années dans l'opposition, j'ai du mal pour le MR qui était autour de la table mais manifestement PRESENT de corps mais pas d'esprit !

Monsieur l'Échevin des Travaux, lors du conclave, non à Rome mais à Verviers, où étiez-vous ?

Celui qui pèse (au sens figuré) le plus lourd dans le budget extraordinaire. Celui qui se devait de défendre son bastion. Il n'était ni à Rome ni à Verviers. Il était probablement au Trafalgar Square à Londres avec ses élèves.

Ce trait d'humour est révélateur de la manière dont cette majorité fonctionne. Nous n'avons pas neuf guerriers dévoués à une seule cause mais plutôt du time sharing qui démontre aujourd'hui au travers de ce budget, que la gestion d'une ville de 55.494 habitants ne doit jamais être l'accessoire mais plutôt le principal.

De prime abord, une question me taraude :

Où sont les investissements pour l'Ecole Belle vue à Lambermont qui avaient donné lieu à tant de débats houleux ?

Ah il est tellement différent d'être dans l'opposition que dans la majorité !

Vous avez manifestement décidé de sucrer toute petite infrastructure sportive de quartier mais surtout la Plaine Lenz. Vous irez expliquer le pourquoi aux enfants de ce quartier !

Plus grave pour votre électorat de Heusy, vous n'avez même pas prévu l'inscription budgétaire pour l'étude du bassin hydrographique largement subventionnée.

Abordons à présent de grands dossiers pour l'avenir de Verviers ;

-Hôtel de Biolley : le frémissement de votre majorité n'est pas suffisant et laisse voir que vous allez abandonner ce dossier.

-L'aménagement de la Place du Marché, initiée par la précédente majorité sera magnifique surtout en journée car le soir, ce sera l'heure de la bougie ou du coupe gorge ! Rien de prévu pour l'éclairage et cela a d'ailleurs été souligné dans le rapport Collège du 22/02/2013 par un haut fonctionnaire de l'administration.

-Eh non, Michel Halleux n'est plus là et on le remarque ! Stembert et sa place sont abandonnés malgré les engagements antérieurs. Pas un Euro au budget pour Stembert pourtant première entité après Verviers centre. Monsieur Urban, on ne vous aura vraiment pas gâté !

-Concernant les voiries, il convient maintenant d'inviter les verviétois à investir dans des 4*4 ou d'acheter de bonnes chaussures.
Heureusement que le droit de tirage, le plan trottoir et les crédits d'impulsion d'un Ministre socialiste sauvent quelque peu la mise.

-Au budget ordinaire, vous vous targuez de vouloir facturer au juste prix tout prêt de matériel mais je ne doute pas que des exceptions vous tiendront à cœur.
Pour prêter, il faut du matériel et le podium volé n'est pas remplacé.
Le matériel est vétuste et les demandes sont de plus en plus nombreuses. Allez-vous devoir louer à l'extérieur ?

Quelques réflexions complémentaires ;

Veillez excuser mes traits d'humour mais de grâce, qu'on ne me targue pas d'avoir de la rancœur. J'ai été Échevin des Travaux et je sais combien il est difficile de travailler pour une ville. Cela étant, votre majorité me tracasse au plus haut point pour l'avenir de notre ville et de ses habitants. Avez-vous bien conscience des enjeux que Verviers réclame pour sa survie ? Je ne le pense pas.

Attardons-nous maintenant sur les besoins internes à l'Administration.
Au travers de la presse, M. le Bourgmestre médiatique, s'est vanté de très bons contacts au Mipim, le salon incontournable de l'immobilier.

Flanqué de son collègue du CdH Benoit Pitance et du Secrétaire communal, ils se sont donc « vendus » comme il se doit aux investisseurs potentiels.

Et en est sorti notamment un intérêt pour le bâtiment Belgacom avec sa future cité administrative.

Quelle bonne nouvelle, chère au PS verviétois et contesté par le passé par le CdH...faut-il le rappeler ?

Pourtant pas un centime ne figure au budget. Quel effet d'annonce ! Finalement, cette majorité ne vit qu'au jour le jour ou presque qu'à chaque jour où le journal sort de presse. N'est-ce pas M. Breuwer ?

Autre dossier majeur : la future caserne du Service Régional d'Incendie chère tant à Claude Desama qu'à Marc Elsen. Au budget, aucune inscription pour une étude préalable mais uniquement une somme de 30.000€ pour l'acquisition d'une partie du terrain du Brévent. Pourtant, l'idée votée le mois dernier d'un partenariat privé/public avec notamment Ecetia, pouvait permettre d'accélérer le mouvement et de concrétiser ce dossier. Ici encore, vous faites preuve d'un manque criant d'anticipation.

Toujours dans la gestion des bâtiments, ne devriez-vous pas en PRIORITE investir dans l'analyse structurelle des performances énergétiques de nos immeubles ? L'audit des travaux le relève et nos bâtiments en ont grandement besoin.

Même si votre budget manque cruellement d'ambition, comment allez-vous réaliser les études et suivre les dossiers alors que vos cadres techniques quittent le navire pour d'autres cieux. Avez-vous songé à ce que vos agents techniques soient rémunérés à leur juste valeur ? J'en doute et je ne peux passer sous silence l'absence d'Ingénieur Directeur dont le remplacement n'est pas prévu au budget ordinaire.

Je vous le disais au début de mon intervention, votre ambition se chiffre à un investissement d'un peu plus de 100€ par habitant alors qu'en fonction des choix pertinents que vous auriez pu faire, 130 à 140€ auraient été plus judicieux. C'est d'ailleurs à cela que s'était attaché le Parti Socialiste lors des 12 dernières années. Ne me parlez surtout pas d'une charge de dette abyssale, elle ne représente que 11% du budget.

Je vais conclure en quelques mots ;

Ne croyez pas un seul instant que je me suis atelé à vous mépriser. Mes piques, pour certaines du moins, se sont voulues taquines. Mais je dois vous avouer, en mettant de côté cet humour, que ce soir et surtout depuis que je dispose du budget, je suis très inquiet. La précédente majorité n'a certes pas été parfaite mais elle avait au moins le mérite de faire des choix audacieux et de décider. Le consensus est une valeur mais au-delà, c'est la décision qui doit primer de même que les bons choix.

Je ne vois pas dans votre projet des choix suffisamment pertinents. Verviers doit poursuivre son redressement. L'héritage des majorités PS/CdH et PS/MR ne peut être balayé par votre manque de réalisme, d'ambition et de responsabilités.

Mesdames et Messieurs, je crains à nouveau pour l'avenir de notre Ville et cette crainte ne va que s'accroître. Vous avez au mieux 6 ans pour définir et mettre en œuvre un programme. Votre budget extraordinaire est une traduction identique de votre déclaration de politique générale, le catalogue de la Redoute de non choix.

Le groupe socialiste s'opposera sans surprise à ce brouillon et surtout à ce manque total d'ambition. M. le Bourgmestre, il est temps disiez-vous. Je crois surtout ce soir que vous êtes resté sur le quai et que le train dirigé par votre voisin de droite est déjà parti ! Il est donc trop tard...

Je vous remercie toutes et tous pour votre attention, en particulier Monsieur le Receveur et les différents services pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Hasan AYDIN
Conseiller communal

Intervention Ecolo Budget 2013**Budget triste, austère et incohérent : guère de raison de s'enthousiasmer...**

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les membres du Collège,

Chers collègues,

En préalable à notre intervention sur ce budget 2013, une première réflexion. Cette nouvelle majorité a repris à l'ancienne la très mauvaise habitude de présenter le budget aux journalistes avant de le présenter et, surtout, de le voir débattu au sein de cette assemblée. Vous aviez fait de même avec la présentation de votre déclaration de politique générale. On doit donc s'attendre à ce même fonctionnement sur tous les dossiers importants pour les six années à venir ? Je me souviens pourtant que le CdH, lorsqu'il était sur les bancs de l'opposition, avait à de nombreuses reprises partagé la consternation d'Ecolo à ce sujet. Cette manière de procéder semble rentrer dans les habitudes et ne plus heurter ni même interpeller personne. La communication médiatique prime sur le débat démocratique. Et ce n'est pas pinailler que de pointer cela. Il n'est ni sain ni admissible que la primeur ne soit pas accordée aux élus communaux mais aux médias. Le budget, comme tout le reste, doit être débattu ici. C'est le rôle même de cette assemblée. Il est temps de questionner cette manière de procéder.

Pour en venir au budget que vous nous soumettez ce soir, trois mots d'abord, trois adjectifs : austère, triste et incohérent.

Austère ce budget l'est parce que un peu partout, on assiste à des économies, des réductions de dépenses, des réductions de subsides. Même le feu d'artifice du 21 juillet y est passé ! Le contexte est difficile, chacun le sait et on ne peut donc pas vous reprocher de faire preuve de rigueur... Ce qu'on peut vous reprocher, par contre, c'est la tristesse et l'incohérence qui émanent de ce budget. **Tristesse** parce qu'il n'y a aucune raison de se réjouir, aucun motif à s'enthousiasmer, aucune impulsion nouvelle : rien concernant la création d'une nouvelle crèche, d'une auberge de jeunesse, d'un hall omnisport en centre-ville. **Incohérence** parce que ces différents éléments figuraient bien dans votre déclaration de politique générale et que leur mise en place demandera bien les six ans qu'est censée tenir cette majorité. Nous craignons fort que ce qui a été annoncé ne puisse être réalisé.

Austère, triste et incohérent, donc. Mais avant d'aller plus loin dans l'analyse, quelques éléments positifs tout de même que nous souhaitons mettre en évidence.

Vous lancez le dossier de la rénovation du Grand Théâtre. Il est d'autant plus important de le souligner que ça fait plus de dix ans qu'on l'attend. Certes, on n'en est pas encore à la rénovation proprement dite puisqu'il s'agit de 120.000 euros pour faire des relevés architecturaux. Mais il y a un signal de la majorité pour avancer dans ce dossier. Le domaine de la culture est d'ailleurs le seul domaine où il y a des avancées (Grand Théâtre et augmentation de l'aide communale pour des

manifestations culturelles de 9.138 € à 24.000 €) mais nous nous étonnons de la diminution du subside au CCRV (de 518.170 € à 432.653 €).

Nous sommes aussi satisfaits du retour du subside pour la promenade du Géant Bihin car nous sommes convaincus qu'il faut promouvoir notre culture et notre patrimoine. Le Géant Bihin en fait partie.

Enfin, la très bonne surprise est l'augmentation considérable du subside aux écoles de devoirs qui passe de 925 € à 10.000 €. Il faut maintenant espérer que cette augmentation sera redistribuée de manière équitable. Si je me permets de faire cette remarque sur votre objectivité c'est parce que j'ai été déçu lorsque j'ai vu page 53 du budget ordinaire, à la rubrique 851/332-02, la suppression des déjà maigres subsides de 2.000 € de 2011 et 2012 à «FOSODER». «FOSODER» est une coopérative créée en 1982. Elle fonctionne depuis 1991 comme une agence conseils en économie sociale marchande. Le fonctionnement est remarquable : la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. Ecolo ne peut que soutenir un tel principe, quelque soit le monde associatif ou l'organisation syndicale qui le porte.

Autre grosse déception dans ce budget : votre politique de la jeunesse. Pas de changements en vue à ce niveau-là non plus 1.000 € pour les maisons de jeunes et 4.000 € pour les mouvements de jeunesse. Et ce même si je souligne par ailleurs le subside particulier de 2.000 € pour l'achat de fournitures pour la maison des jeunes de Hodimont, l'activité «jeunes dans la photo» avec la maison des jeunes des Récollets et le projet sécurité routière pour la jeunesse.

Autre inquiétude : en allant puiser 1.700.000 € sur les fonds de provision, vous avez entamé 50 % de notre «bas de laine». Je pense notamment aux 360.000 € puisés dans le fond de provision pour les cotisations pensions et les 915.000 € puisés pour le personnel.

Il est vrai que dans un budget, il vaut mieux essayer de réduire les frais de fonctionnement plutôt que de s'attaquer au personnel communal et aux transferts qui dans la plupart des cas définissent finalement telles ou telles politiques. Quant à la dette, on en est parfois prisonnier. L'idée étant évidemment de ne pas l'augmenter inutilement. Ceci étant, vous touchez bien au volume du personnel puisque vous manifestez ne pas vouloir remplacer les personnes qui partent à la pension. En ce qui concerne le non remplacement des personnes malades, nous sommes inquiets quant au fonctionnement des petits services. Lorsque nous avons interrogé la majorité à ce sujet, on nous a répondu qu'on verrait bien au cas par cas, ce qui est très loin de nous rassurer.

Vous essayez de travailler sur les dépenses de fonctionnement en les réduisant de 10 % mais dans certains cas nous avons relevé des incohérences. Vos prédécesseurs ont déjà essayé en 2012 mais on en revenait malheureusement après modifications budgétaires aux mêmes chiffres qu'au compte de 2011.

On est aussi surpris à la page 22 du budget ordinaire aux deux rubriques 421/140-13 d'un passage pour un total des deux rubriques de 80.000 € à 35.000 € dans le cadre de la lutte contre la neige et le verglas. C'est d'autant plus miraculeux lorsqu'on connaît le temps que nous avons eu les trois premiers mois de l'année 2013 et qu'il y a chaque année quelques problèmes en décembre. «Gouverner c'est prévoir» et un budget doit donner des chiffres en fonction de ce qui est réellement prévisible. Les hivers de 2011-2012 et 2012-2013 ont été relativement bien gérés par les deux

majorités successives. Il ne faudrait pas qu'on se retrouve comme en 2009-2010 et surtout comme en 2010-2011.

Rien de nouveau, non plus, dans ce budget, pour satisfaire les attentes que l'on sait très élevées et très légitimes des verviétois en matière de propreté.

Pour terminer, notre principale inquiétude concerne, comme nous l'avons déjà mis en évidence dans notre analyse de votre déclaration de politique générale, les politiques sociales qui vont être menées. En période de crise, il est important de maintenir la cohésion sociale. Il faudrait donc, notamment, pouvoir renforcer le «PCS». En matière de cohésion sociale, sur un de ses aspects parmi tant d'autres, faire passer de 24.500 € à 5.000 € le budget de la campagne «Interculturalité et vivre ensemble» n'est évidemment pas un signe positif. Il s'agit de « mieux vivre ensemble » à Verviers, mais on ne voit vraiment pas comment vous allez y arriver...

Enfin, vous avez choisi de n'augmenter la dotation au CPAS que de 2% pour une somme totale de 9.455.363,28 €. En cette période de crise économique et sociale, en cette période de grande instabilité et de précarisation d'une part de plus en plus importante de notre population et alors que chacun sait les charges de plus en plus lourde qui vont peser sur les CPAS dans les années à venir suite aux différentes réformes adoptées par le PS, le MR et le CDH au niveau fédéral, nous sommes particulièrement inquiets.

Pour toutes ces raisons,

Et parce que nous ne voyons rien dans ce budget qui puisse répondre aux attentes des verviétois en matière de propreté, d'environnement et d'aménagements publics de qualité, de sécurité et de mobilité,

Nous voterons contre ce budget.

Conseil communal du 26 mars 2013

Intervention du groupe cdH sur le budget 2013

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les membres du Collège,
Chers Collègues,

Je ne vais pas ce soir m'étendre sur une interprétation de tel ou tel article budgétaire ou encore insister, comme on l'a déjà assez entendu chaque année, sur la situation financière difficile que connaît la ville de Verviers.

Vous ne m'entendrez pas non plus vous dire que ce budget est celui de nos rêves car je sais que les échevins sur-motivés de l'équipage cdH-MR doivent encore laisser dans la cale certains de leurs nouveaux projets.

Un budget équilibré

Le nécessaire équilibre exigé par l'Europe à l'horizon 2015 s'applique non seulement à la Belgique mais aussi par ricochets sur les pouvoirs locaux.

Le budget présenté aujourd'hui va dans ce sens et a pour objectif de mettre Verviers sur de bons rails.

Quelle que soit la situation, notre commune doit pouvoir, grâce à la vision volontariste et rigoureuse de la majorité et une bonne organisation de son administration, réaliser des politiques qui se traduisent de manière concrète et pertinente pour les citoyens.

Car une gestion rigoureuse n'implique pas nécessairement de faire totale abstinence d'un certain nombre d'axes politiques fondamentaux comme les politiques de cohésion sociale, culturelles ou sportives mais bien de **faire preuve d'équilibre et de choix cohérents et durables.**

En outre, pour le cdH, il est essentiel de soutenir toute action susceptible d'**augmenter l'attractivité de notre ville** et notamment au niveau socio-économique.

Un budget responsable

En effet, nous avons le devoir de respecter à la fois les trajectoires fixées par le CRAC et dans le même temps mettre à disposition de notre administration un budget qui lui permette de fonctionner efficacement au service de la population.

Dans cette optique, on retrouve certaines mesures qui permettront d'assurer des économies, d'assurer aussi et surtout un **meilleur fonctionnement de l'administration**.

Les entités liées à la ville, comme la Zone de Police et le CPAS sont aussi contraints au même exercice de rigueur et de responsabilité.

Ce sera bien évidemment un budget difficile à réaliser, qui devra faire preuve d'un certain nombre d'arbitrages privilégiant les objectifs essentiels de cette majorité, élaborés par l'ensemble du collège en **garantissant une vision globale** qui évite des découpes, voire un saupoudrage, de moyens financiers pour tel ou tel échevinat en particulier.

La déclaration de politique générale soutient deux objectifs :

- 1) En matière de gouvernance, il est important de **renforcer la complémentarité entre les services communaux et le politique**.

L'élaboration du plan stratégique transversal nous paraît être une réelle opportunité, et devra prendre en compte cette donne budgétaire et les priorités qu'elle implique.

- 2) En termes de réalisations concrètes, cela nous impose d'avoir une **stratégie pluri-annuelle** pour répartir l'investissement sur plusieurs budgets de la législature et d'avoir une **réflexion encore plus ingénieuse en termes de réalisations**.

La rénovation du Grand Théâtre, la réalisation de la « cité administrative » qui rassemblera tous les services communaux voire du CPAS, la création d'une nouvelle caserne, ... autant d'enjeux essentiels qui nécessiteront une réflexion autour de toutes les formes de partenariat Public – privé comme, ou avec l'intercommunale Ecetia, en référence à ce que la Ville a réalisé en vue de la construction de nos futurs ateliers communaux.

Un budget réaliste

Il nous faut un budget équilibré mais surtout un **budget réaliste**. Réaliste non seulement par la situation de notre ville mais aussi qui répond aux attentes de la population.

Nous nous réjouissons ainsi, à titre d'exemple, de l'augmentation des moyens financiers au profit de travaux qui, dans nos écoles communales, devenaient vraiment urgents.

Mais nous pouvons constater aussi dans le budget extraordinaire des choses très attendues telles que :

- la réfection des escaliers de Sainte-Julienne,
- la poursuite des travaux FEDER,
- l'achat de vélos électriques pour le personnel communal ,
- l'achat du terrain de la nouvelle caserne des pompiers (même si une discussion doit encore avoir lieu avec les riverains et la R.W),
- le lancement des études préalables à la restauration du Grand Théâtre et de la mise en de conformité de l'installation électrique de celui-ci,

Pour n'en citer que quelques-uns.

Le cdH est prêt à assumer les choix que la majorité déterminera pour l'avenir de Verviers.

Nous sommes en effet convaincus que le budget 2013 est un budget qui tracera les grandes lignes des budgets futurs et surtout qui traduira la vision d'avenir solide et ambitieuse que notre majorité veut se donner.

Je voudrais enfin remercier Monsieur le Receveur et avec lui les responsables et les agents de tous les services pour l'ensemble du travail accompli, et saluer les efforts du collège pour parvenir à **un budget équilibré, responsable et réaliste. Nous les assurons de toute notre confiance.**

Bernard Piron
Chef de groupe cdH

Indication de votes Groupe PS

Budget ordinaire 2013

- 124/125-12 et/99 : 45.000 € au lieu de 53.500

NON

Justification : diminution linéaire hautement improbable dans les faits des allocations d'électricité, de gaz et d'eau : caractère factice de certaines économies.

- 330/435-01 : 7.691.261 €

ABSTENTION

Justification : contribution à la Zone de police en augmentation de 3 % alors que Dison et Pepinster n'ont octroyé que 2 % et que le CPAS ne reçoit que 2 % également... Pourquoi une telle disproportion et cacophonie à l'égard des autres communes de la zone...

- 421/140-13 ET 13/01 : 35.000 € contre 80.000 en 2012 (83.000 au compte 2011) !

NON

Justification : sous-estimation manifeste en raison de la rigueur de cet hiver... Exemple du caractère illusoire de certaines « économies de fonctionnement » !

- 520/332-02 : 775.000 au lieu de 889.000 Dotation à la RCA

ABSTENTION

Justification : Personne ne doute de l'utilité de la RCA et de l'extension souhaitée de ses activités (infrastructures culturelles). Outre qu'elle rapporte des recettes TVA, ses dépenses seraient à charge de la Ville si elle n'existait pas...

- 521/332-02/02 : suppression du subside à l'ADESC de 72.000 € (remplacé par une allocation de 30.000 € pour un mystérieux « Outil de Développement économique et commercial » au 520/124-48/02...

NON

- 761/332-02/02 : 4.000 € au lieu de 5.000 (Interventions mouvements de jeunesse et actions de citoyenneté jeunesse)

NON

Justification : le cdH n'a cessé, dans l'opposition, de nous critiquer à propos de l'insuffisance de cette allocation. Au Collège il fait pire avec l'accord de l'échevin Degey et du MR...

- 831/435-01 9.455.363 € subside de fonctionnement du CPAS

ABSTENTION

Pourquoi une augmentation de 2 % alors que la zone de police obtient 3 % ?

- 849/332-02/09 : suppression des subsides aux associations interculturelles : geste fort du Collège CDH/MR à l'égard des associations qui essaient d'améliorer le « Vivre Ensemble »... très mauvais signal !

NON

- (recettes) 104/998-01 prélèvement sur les provisions 915.000 €

NON

Justification : utilisation exagérée des provisions constituées par la majorité précédente PS-MR... pillage des réserves constituées dans les budgets antérieurs !